

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, M. Jacky GILLET, M. Robert LEBLANC, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET (arrivée à 20h05), M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD

M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLEGEAU

Mme Natacha CARRO a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER

Absents : Mme Julie POUPART

Secrétaire de séance : M. Robert LEBLANC

Objet de la Délibération
n°202110210116

Date de la convocation et d'affichage : 13 octobre 2021

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	21

- AFFAIRES COMMERCE ET ARTISANAT

- **Proposition d'intervention de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) des Côtes d'Armor : accompagnement des collectivités dans le cadre du programme Petites Villes de Demain**

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor propose d'accompagner la commune de Jugon Les Lacs-Commune Nouvelle et ses commerçants. Elle peut élaborer un diagnostic complet pour établir le niveau d'attractivité des 4 fonctions (Economie, service, Habitat, identité) favorisant l'équilibre du périmètre de centralité défini dans la convention PVD (Petites Villes de Demain). Cette proposition d'étude se décline en 4 étapes :

- Phase I : diagnostic de l'existant : réaliser un bilan d'attractivité complet de la centralité incluant un diagnostic de son offre commerciale, définir une stratégie de l'amélioration de l'attractivité et de dynamisation commerciale
- Phase II : identification des besoins : enquête commerçants pour identifier leurs attentes, besoins et préoccupations, indispensables pour anticiper les changements et proposer des solutions adaptées.
- Phase III : Enjeux : bilan des menaces/opportunités/ forces et faiblesses pour la centralité et les commerces, identification des leviers d'actions pour la ville et les commerces
- Phase IV : Accompagnements des commerçants (structuration de l'Union Commerciale...)

La CCI propose un coût par phase avec des options. Le montant total de l'étude et l'accompagnement avec les options s'élève à : 15 825 € HT.

Considérant l'intérêt que présente cette étude dans le cadre de l'ORT (Opération de Revitalisation des Territoires), le Conseil Municipal décide de retenir l'offre globale (étude, accompagnement + options) pour 15 825 € HT et de solliciter des subventions dans le cadre du programme Petites Villes de Demain auprès de la Banque des Territoires.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


